

AR Prefecture

046-244600573-20240703-2024DC03-AR
Reçu le 03/07/2024

Marché public de travaux

Voirie programmes 2024/2026 : attribution de marché

La Présidente de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat,

Vu, les articles L2122-22-20 et L-2122-23 du CGCT ;

Vu, la délibération 2023D38 du conseil communautaire du 28 juin 2023 portant sur les délégations consenties à la Présidente par le Conseil communautaire;

Vu, la délibération 2024D6 du Conseil communautaire du 1^{er} février 2024 portant sur le marché voirie programme 2024 à 2026 ;

Considérant, la consultation effectuée pour attribuer le marché et les offres remises ;

DECIDE

Article 1 :

D'attribuer le marché de travaux à bons de commande pour la modernisation de la voirie programmes 2024 à 2026 à l'entreprise **Eiffage Route Grand Sud Les Empaux 46090 MAXOU**, qui a présenté l'offre la mieux disante, sans montant minimum et au maximum de 420 000 € HT par an.

Fait à Cœur de Causse, le 3 juillet 2024

La Présidente,
Sophie SARFATI

